



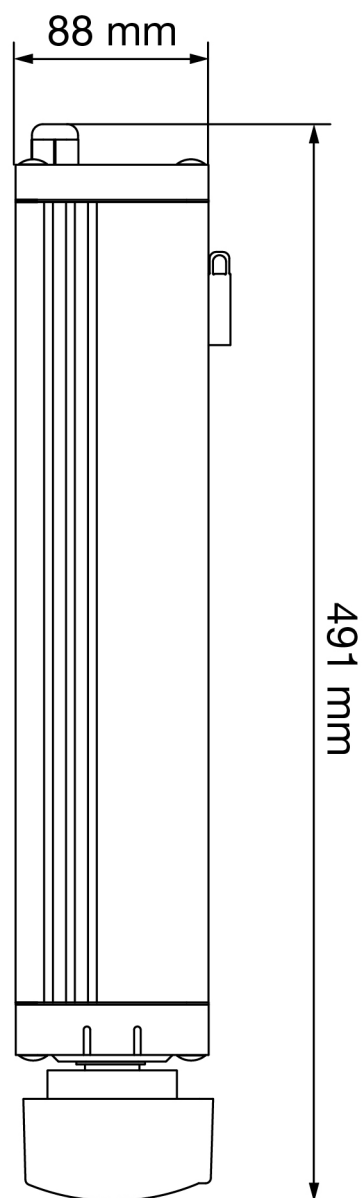
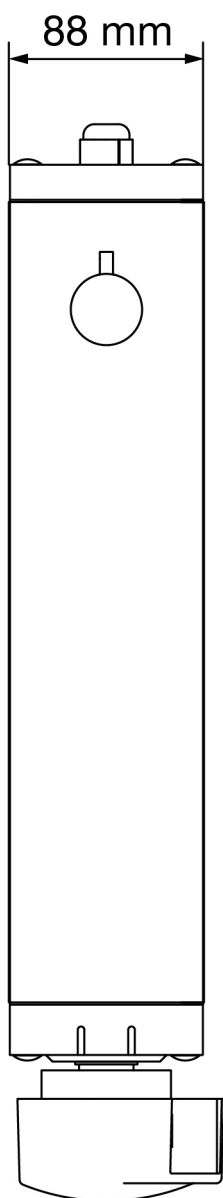
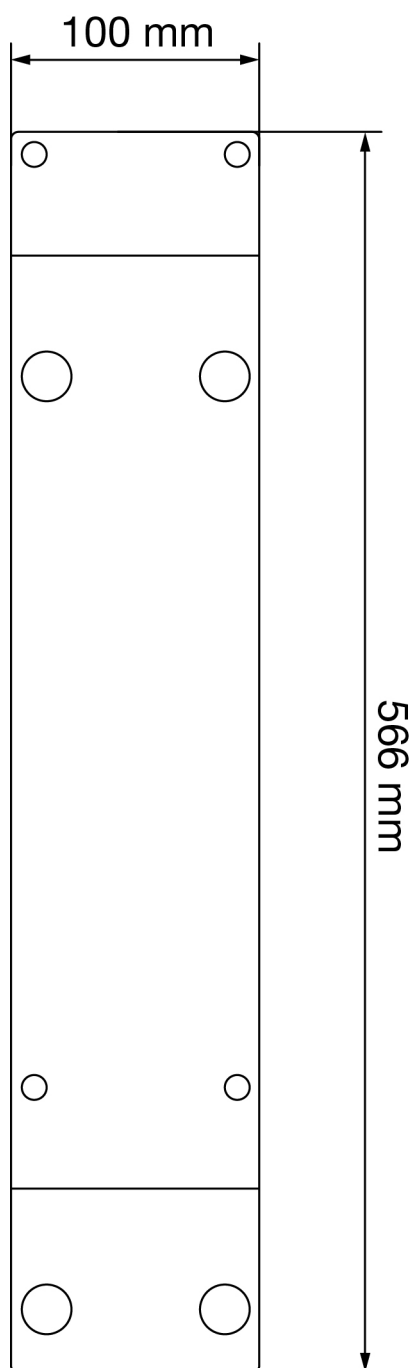
by

CERREKA
AUTOMATISMOS / PUERTAS AUTOMÁTICAS



IL n. 366
EDIZ. 28/03/2012

CICLÓN



CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Il est nécessaire de lire attentivement toutes les instructions avant de procéder à l'installation car elles contiennent d'importantes indications concernant la sécurité, l'installation, l'utilisation et l'entretien.

- Toutes les interventions ou réparations non expressément prévues dans le présent manuel ne sont pas autorisées; Tout usage non prévu peut être source de danger pour les personnes ou les choses.
 - Ne pas installer le produit en atmosphère et environnement explosifs: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
 - Ne pas exécuter de modifications sur aucune partie de l'automatisme ou sur ses accessoires si cela n'est prévu dans le présent manuel.
 - Toute autre modification fera déchoir la garantie du produit.
 - Les phases d'installation doivent être exécutées en évitant les journées pluvieuses susceptibles d'exposer les cartes électroniques à des pénétrations d'eau nuisibles
 - Toutes les opérations nécessitant l'ouverture des coques de l'automatisme doivent être effectuées avec l'armoire de commande débranchée et faire l'objet d'une signalétique d'avertissement, par exemple: "ATTENTION ENTRETIEN EN COURS".
 - Éviter d'exposer l'automatisme à proximité de sources de chaleur et de flammes.
 - En cas d'interventions sur interrupteurs automatiques, différentiels ou fusibles, il est nécessaire de déterminer et d'éliminer la panne avant de procéder au rétablissement
 - En cas de panne ne pouvant être résolue en utilisant les renseignements dans le présent Manuel, contactez le service assistance V2.
 - V2 décline toute responsabilité concernant le non respect des normes constructives de bonne technique ainsi que des déformations structurelles du portail qui pourrait se vérifier durant l'usage.
 - V2 se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications au produit sans préavis.
-
- Les préposés aux travaux d'installation \ entretien doivent se doter d'équipements de protection individuelle (EPI), tels que: combinaisons de travail, casques, bottes et gants de sécurité.
 - La température ambiante de travail doit être celle indiquée dans le tableau des caractéristiques techniques.
 - L'automation doit être éteinte immédiatement si toute situation anormale ou de danger a lieu; la panne ou le mauvais fonctionnement doit être signalé immédiatement au dirigeant responsable.
 - Tous les avis de sécurité et de danger sur la machine et les équipements doivent être respectés.
 - Les actionneurs électromécaniques pour portails ne sont pas destinés à être utilisés par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou sans expérience et connaissance, à moins qu'ils ne soient surveillés ou n'aient reçu des instructions d'une personne responsable de leur sécurité.
 - N'introduire AUCUN objets dans le compartiment sous le couvercle du moteur.
Le compartiment doit rester libre pour faciliter le refroidissement du moteur.

DÉCLARATION D'INCORPORATION POUR LES QUASI-MACHINES (DIRECTIVE 2006/42/CE, ANNEXE II-B)

Le fabricant V2 S.p.A., ayant son siège social a: Corso Principi di Piemonte 65, 12035, Racconigi (CN), Italie

Déclare sous sa propre responsabilité que l'automatisme modèle:
CICLÓN

Numéro de fabrication et année de construction: positionnés sur la plaque de données

Description: actionneur électromécanique pour portails

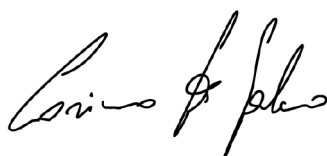
- a été conçu pour être incorporé dans un portail en vue de former une machine conformément à la Directive 2006/42/CE.
Cette machine ne pourra pas être mise en service avant d'être déclarée conforme aux dispositions de la directive 2006/42/CE (Annexe II-A)
- est conforme exigences essentielles applicables des Directives:
Directive Machines 2006/42/CE (Annexe I, Chapitre 1)
Directive basse tension 2006/95/CE
Directive compatibilité électromagnétique 2004/108/CE

La documentation technique est à disposition de l'autorité compétente sur demande motivée à l'adresse suivante:
V2 S.p.A., Corso Principi di Piemonte 65, 12035, Racconigi (CN), Italie

La personne autorisée à signer la présente déclaration d'incorporation et à fournir la documentation technique est :

Cosimo De Falco

Représentant légal de V2 S.p.A.
Racconigi, le 12/03/2012



VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES ET IDENTIFICATION DE LA TYPOLOGIE D'UTILISATION

L'automatisme ne doit pas être utilisé avant d'avoir effectué la mise en service comme spécifié dans le paragraphe "Essai et mise en service."

Nous rappelons que l'automatisme ne pallie pas les défauts causés par une installation erronée, ou relatifs à un mauvais entretien, par conséquent, avant de procéder à l'installation, vérifier que la structure soit adaptée et conforme aux normes en vigueur et, le cas échéant, procéder aux modifications structurelles destinées à la réalisation des barrières de sécurité et à la protection ou isolation de toutes les zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et vérifier que:

- Le portail ne présente pas de points de frottement à la fermeture ou à l'ouverture.
- Le portail soit correctement équilibré, c'est-à-dire arrêté dans une position quelconque sans déplacement spontané.
- La position déterminée pour la fixation du motoréducteur permette une manœuvre manuelle facile, sûre et compatible avec l'encombrement du motoréducteur.
- Le support sur lequel la fixation de l'automatisme est effectuée soit solide et durable.
- Le réseau d'alimentation auquel l'automatisme est relié soit équipé d'une mise à la terre de sécurité et d'interrupteur différentiel avec courant d'intervention inférieur ou égal à 30mA dédié spécialement à l'automation (la distance d'ouverture des contacts doit être égale ou supérieure à 3 mm).

Attention: Le niveau minimum de sécurité dépend du type d'utilisation; se référer au schéma suivant:

	Typologie d'utilisation de la fermeture		
Typologie des commandes d'activation	Groupe 1 Personnes informées (usage en zone privée)	Groupe 2 Personnes informées (usage en zone publique)	Groupe 3 Personnes informées (usage illimité)
Commandes de type "homme mort"	A	B	Impossible
Commande à distance et fermeture à vue (ex. infrarouge)	C ou bien E	C ou bien E	C et D ou bien E
Commande à distance et fermeture hors vue (ex. ondes radio)	C ou bien E	C et D ou bien E	C et D ou bien E
Commande automatique (ex. commande de fermeture temporisée)	C et D ou bien E	C et D ou bien E	C et D ou bien E

Groupe 1 - Seul un nombre limité de personnes est autorisé à l'usage, et la fermeture ne se situe pas dans une zone publique. On peut citer comme exemple de ce type, les portails à l'intérieur des sociétés, dont les utilisateurs sont les seuls employés ou partie d'entre eux, et ont été spécialement informés.

Groupe 2 - Seul un nombre limité de personnes est autorisé à l'usage, mais dans ce cas la fermeture se trouve dans une zone publique. On peut citer comme exemple le portail d'une entreprise permettant l'accès à une route publique et pouvant être utilisé exclusivement par les employés de ladite entreprise.

Groupe 3 - La fermeture automatisée du portail peut être utilisée par quiconque, elle est donc située sur un sol public. Par exemple, la porte d'accès d'un supermarché, d'un bureau, ou d'un hôpital.

Protection A - La fermeture est activée à l'aide d'un bouton de commande avec la personne présente, il s'agit d'une action prévoyant le maintien enfoncé du bouton.

Protection B - La fermeture est activée à l'aide d'une commande nécessitant la présence de la personne, par l'intermédiaire d'un sélecteur à clé ou similaire, afin d'en empêcher l'usage par des personnes non autorisées.

Protection C - Limitation des forces du vantail de la porte ou du portail. À savoir, la force d'impact doit être comprise dans une courbe établie en fonction de la norme en vigueur, au cas où le portail rencontrerait un obstacle.

Protection D - Dispositifs tels que des photocellules, capables de relever la présence de personnes ou d'obstacles. Ils peuvent être activés sur un ou deux côtés de la porte ou du portail.

Protection E - Dispositifs sensibles tels que les estrades ou les barrières immatérielles, capables de relever la présence d'une personne, et installés de manière à ce que celle-ci ne puisse en aucun cas être heurtée par la porte en mouvement. Ces dispositifs doivent être activés dans l'intégralité de la "zone dangereuse" du portail. Par "zone dangereuse", la Directive Machines entend toute zone située à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine dans laquelle la présence d'une personne exposée constitue un risque pour sa propre sécurité et santé.

L'analyse des risques doit prendre en considération toutes les zones dangereuses de l'automation lesquelles devront faire l'objet d'installation de protection et de signalétique adaptées.

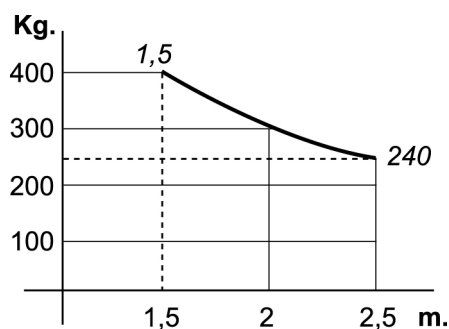
Une plaque comportant les données d'identification de la porte ou du portail motorisé doit être positionnée de façon bien visible.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, à l'ouverture d'urgence de la porte ou du portail motorisé et à l'entretien.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur maxi vantail (m)	2,5
Poids maxi vantail (Kg)	400
Alimentation (Vac - Hz)	230 / 50
Absorption (A)	1
Puissance moteur (W)	230
Condensateur (µF)	5
Vitesse (Rpm)	1,3
Couple (Nm)	220
Température de fonctionnement (°C)	-20 ÷ +60
Degré de protection (IP)	54
Indice d'exploitation (%)	20
Poids moteur (Kg)	13

LIMITES D'UTILISATION

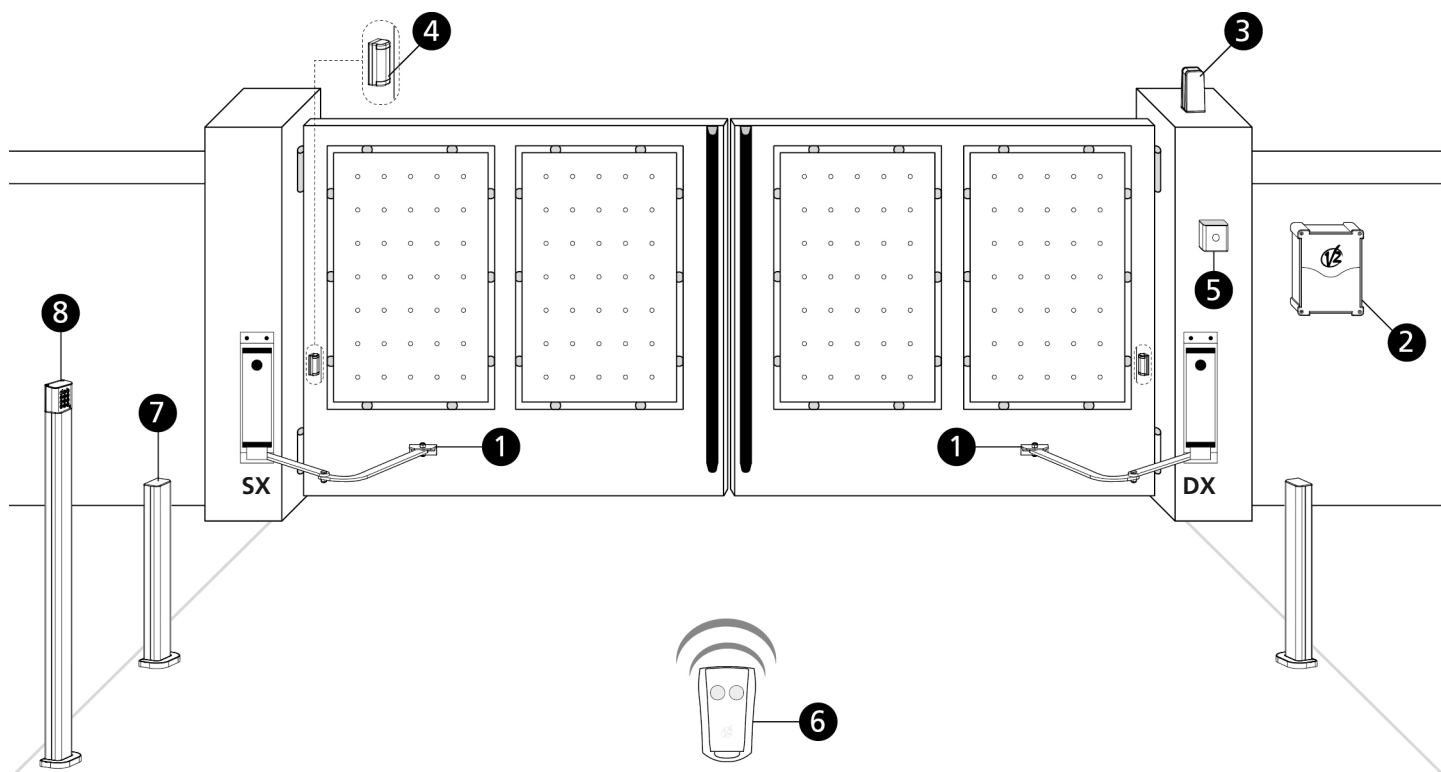


⚠ Valeurs approximatives. La forme de la feuille et la présence de vent peuvent varier notablement les valeurs du graphique.

⚠ Il est conseillé d'utiliser une électro-serrure pour des longueurs de feuille supérieures à 1,8m.

INSTALLATION DU MOTEUR

SCHÉMA D'INSTALLATION



① Opérateur CICALON	câble 3 x 1 mm ²
② Armoire de commande	câble 3 x 1,5 mm ²
③ Clignotant (LUMOS-M avec antenne intégrée)	câble 2 x 1 mm ² câble RG174 (antenne)
④ Photocellules	câble 4 x 0,5 mm ² (RX) câble 2 x 0,5 mm ² (TX)
⑤ Sélecteur à clé	câble 2 x 0,5 mm ²

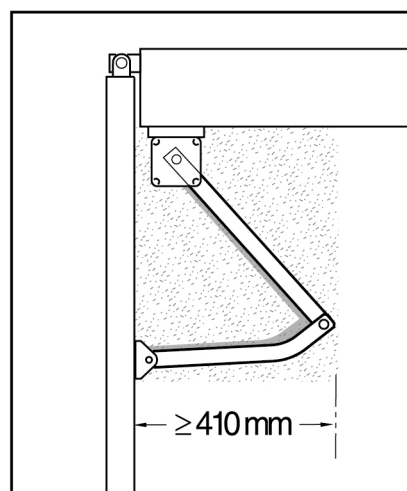
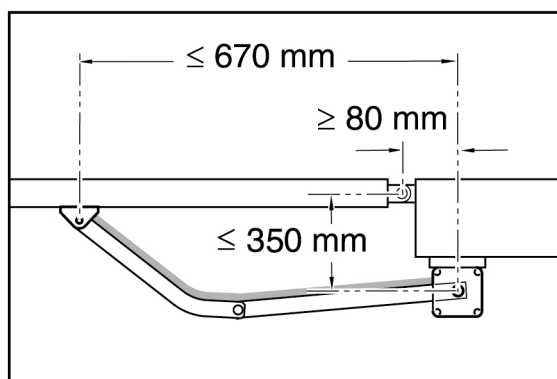
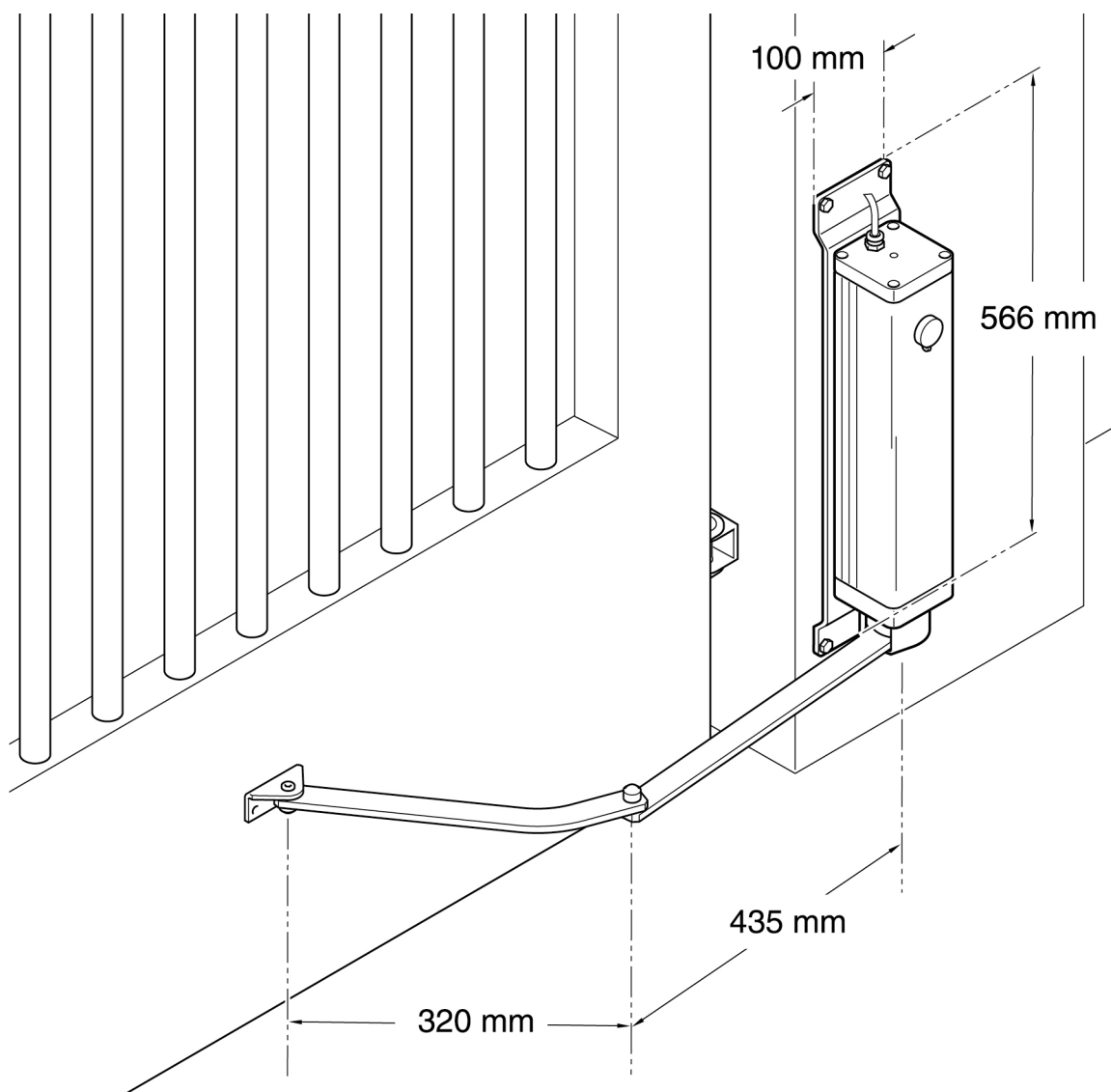
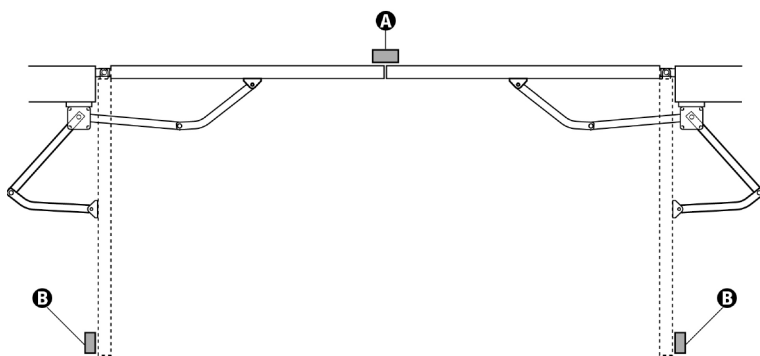
⑥ Émetteur	-
⑦ Potelets avec photocellules	câble 4 x 0,5 mm ² (RX) câble 2 x 0,5 mm ² (TX)
⑧ Sélecteur numérique par radio à colonne	-

MESURES D'INSTALLATION

Pour effectuer une bonne installation des actionneurs et garantir un fonctionnement optimal de l'automatisation il est nécessaire de respecter le niveaux de mesure reproduits dans le figure ci-dessous.

⚠ ATTENTION : s'assurer que dans la zone du moteur, aucun obstacle ne puisse interférer avec le bras, aussi bien lors du mouvement que lorsque le portail est ouvert.

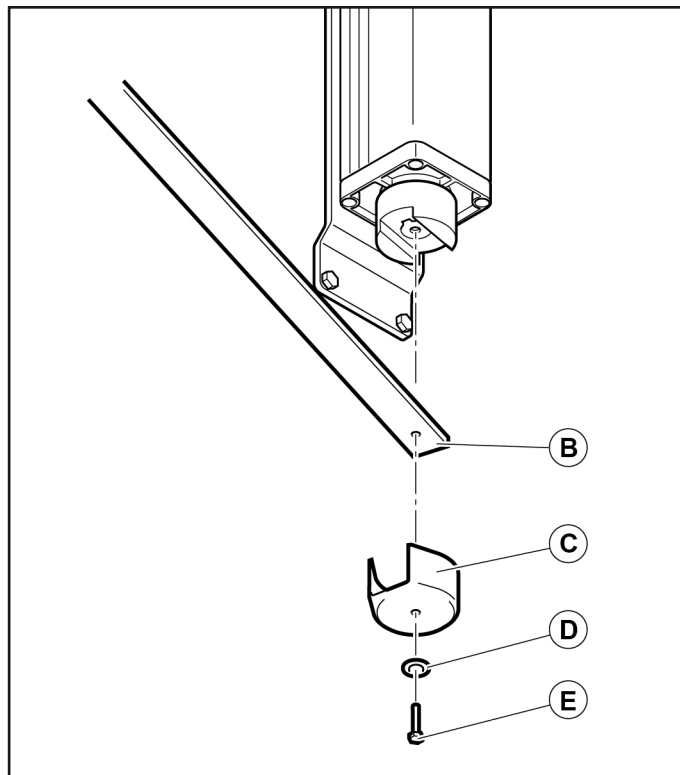
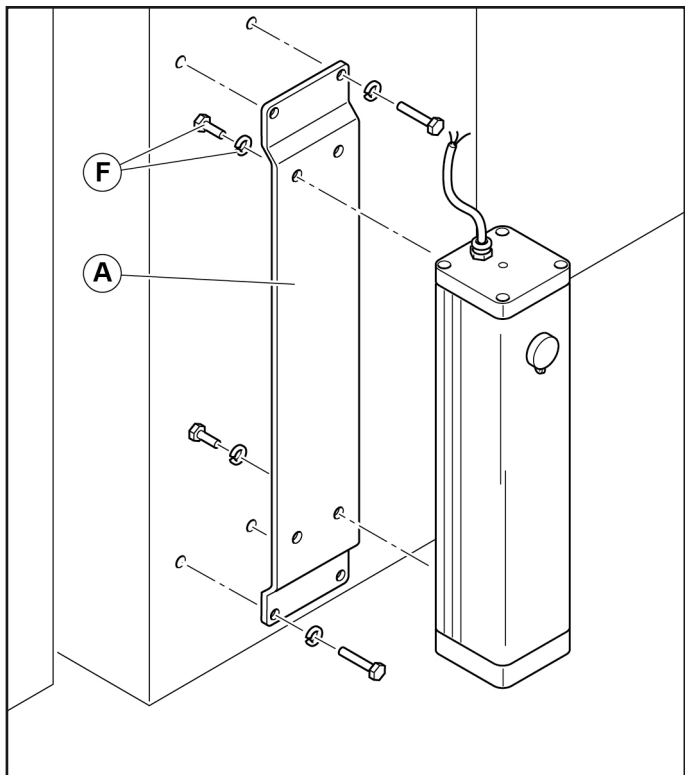
⚠ ATTENTION : Votre portail doit être équipé d'arrêts central A et latéraux B: ceux-ci sont indispensables pour un bon fonctionnement du système



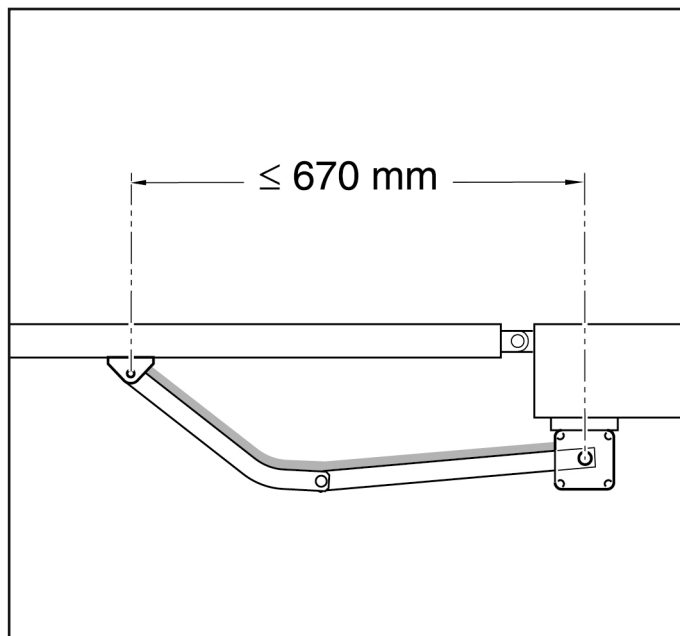
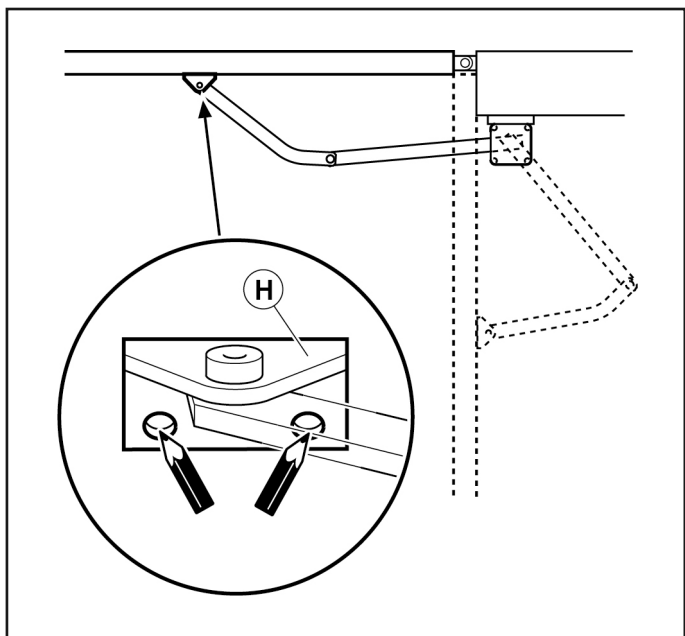
INSTALLATION DU MOTEUR

Pour installer le moteur CICLÓN, suivre attentivement les étapes suivantes:

1. Fixer l'étrier **A** sur le pilier en utilisant des chevilles adaptées au matériau du pilier
ATTENTION : l'étrier doit être parfaitement horizontal. Utiliser un niveau à bulle pour positionner l'étrier de manière précise
2. Fixer le motoréducteur sur l'étrier **A** en utilisant les 4 vis **F** avec les écrous et rondelles correspondants
3. Positionner le bras articulé **B** sur l'arbre du moteur
4. Positionner le carter **C** sur le bras droit et bloquer la vis **E** après avoir inséré la rondelle **D**



5. Débloquer le motoréducteur
6. Fermez la porte, étirez le bras un maximum de 670 mm et marquez les positions des orifices de l'équerre de fixation **H**
7. Fixer l'étrier **H** sur le portail à l'aide d'une soudure ou en utilisant des vis adaptées au matériau du vantail



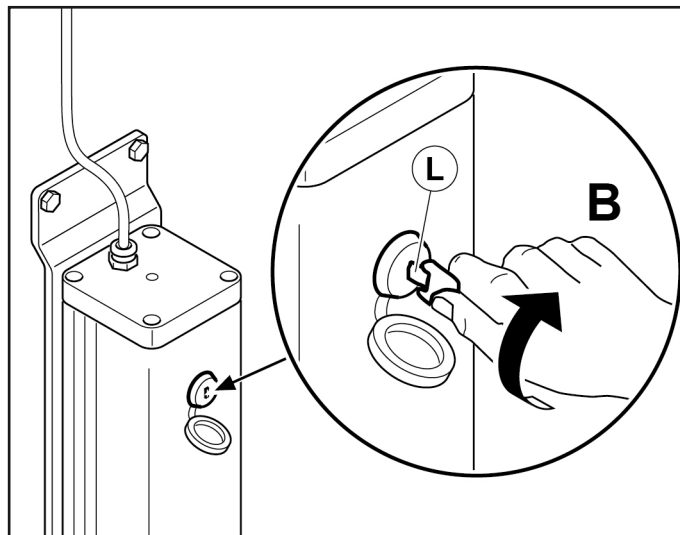
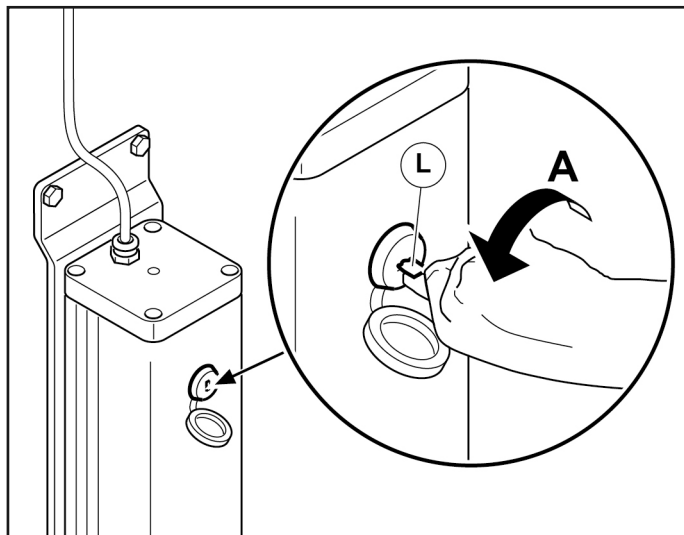
DÉBLOCAGE MOTEUR

En cas d'absence de courant électrique, le portail peut être également déverrouillé en agissant sur le moteur:

1. Ouvrir la protection de la serrure se trouvant sur le côté frontal du moteur
2. Insérer la clé **L** dans le trou et tournez à 90° dans le sens contraire au sens des aiguilles d'une montre

Pour rétablir l'automatisation, veuillez procéder comme suit :

1. tournez la clef de déblocage à 90° dans le sens des aiguilles d'une montre
2. Couvrir la serrure avec le volet



CONNEXIONS ÉLECTRIQUES

	MOTEUR gauche (SX)	MOTEUR droite (DX)
JEUNE - VERT	GND	GND
MARRON	FERMETURE	OUVERTURE
NOIR	OUVERTURE	FERMETURE
GRIS	COMMUN	COMMUN
ROUGE - BLANC	ÉLECTROFREIN	ÉLECTROFREIN

⚠ ATTENTION: Brancher impérativement le câble de terre selon les Normes en vigueur (EN 60335-1, EN 60204-1).



ITALIANO

ATTENZIONE: se la centrale di comando **NON** ha un'uscita dedicata per l'elettrofreno, eseguire le seguenti operazioni prima di mettere in funzione il motore :

1. Collegare l'elettrofreno tra gli ingressi apertura e chiusura della centrale di comando
2. Disabilitare il sensore di ostacoli sulla centrale di comando (se gestito)
3. Disabilitare il rallentamento sulla centrale di comando (se gestito)

ENGLISH

ATTENTION: if the control unit has no dedicated output for the electrical brake, perform the following operations before starting the motor:

1. Connect the electric brake to the opening and closing inputs of the control unit
2. Disable the obstacle sensor on the control unit (if managed)
3. Disable slowing down on the control unit (if managed)

FRANÇAIS

ATTENTION: si la centrale de commande n'a pas une sortie dédiée pour l'électrofrein, effectuer les opérations suivantes avant de mettre en fonction le moteur:

1. Raccorder l'électrofrein entre les entrées ouverture et fermeture de la centrale de commande
2. Désactiver le capteur d'obstacles sur la centrale de commande (si exploité)
3. Désactiver le ralentissement sur la centrale de commande (si exploité)